


Dossier 2 - idéal de liberté

Consignes :

 L'objectif final est de réaliser un développement cc

C'est le **brouillon** qui est travaillé dans cette première pa
manière collaborative.


Chaque groupe devient "expert" de sa thématique et com
discussion où sont mis en évidence les grandes idées à i
corpus documentaire.

=> A la fin du travail collaboratif, chaque élève pourra acc
des "experts" pour constituer son brouillon complet du c
construit.

Etape 1 : Individuellement, identifiez et relevez, sur votre
cahier, les éléments qui vous permettent de répondre à la
problématique de l'activité :

**" Comment Victor Hugo contribue-t-il, par ses idées et
ses engagements, à la construction des idéaux et des
symboles de la IIIe République ? "**

Etape 2 : Echangez, débattiez entre experts et indiquez, dans
le fil de discussion nommé "[Dossier 2](#)", les idées principales
retenues pour votre thématique.

 N'oubliez pas d'y indiquer des éléments justificatifs
(citations, chiffres, lieux, personnages, descriptions, etc...)

"Quand la Liberté rentrera, je rentrerai" Victor Hugo, 18 août 1859

**Ayant vainement tenté de s'opposer au coup d'État du 2
décembre 1851 de Louis Napoléon Bonaparte, et
aussitôt banni comme 65 autres députés, Victor Hugo
doit s'exiler. A Bruxelles il publie son livre Les
Misérables qui deviendra une oeuvre majeure. Interdit
de publication en France, il profite du lancement de son
livre pour écrire un discours sur la liberté de la presse.**

« La pensée est plus qu'un droit, c'est le souffle même de
l'homme. Qui entrave la pensée, porte atteinte à l'homme
même. Parler, écrire, imprimer, publier, ce sont là, au
point de vue du droit, des identités [...].

À toute diminution de la liberté de la presse correspond
une diminution de civilisation ; là où la presse libre est
interceptée, on peut dire que la nutrition du genre
humain est interrompue... Je bois à la presse ! à sa
puissance, à sa gloire, à son efficacité ! à sa liberté en
Belgique, en Allemagne, en Suisse, en Italie, en Espagne,
en Angleterre, en Amérique ! à sa délivrance ailleurs ! »

Source : Victor Hugo, discours du 16 septembre 1862, Bruxelles

Etape 3 : Identifiez, clairement, dans le fil de discussion, quel est l'**idéal*** qui est mis en évidence dans votre dossier.

*Mot clé défini dans l'activité 1 du chapitre sur la Révolution Française.

"Le rêve européen" ou "la liberté des nations"



 [Clic pour écouter](#)

"L'Église chez elle et l'État chez lui" Victor Hugo, 15 janvier 1850

Cette phrase a été prononcée à l'Assemblée Nationale durant une intervention par Victor Hugo, alors député de la Seine, lors de la discussion d'un projet de loi – portant sur l'instruction publique et qui sera dénommée loi Falloux lors de sa promulgation le 15 mars 1850. Cette loi laissera une place importante à l'enseignement confessionnel (privé).

« [...] Jusqu'au jour, que j'appelle de tous mes vœux, où la liberté complète d'enseignement pourra être proclamée, et en commençant je vous ai dit à quelles conditions, jusqu'à ce jour-là, je veux l'enseignement de l'Église en dedans de l'Église et non dehors. Surtout je considère comme une déraison de faire surveiller, au nom de l'État, par le clergé l'enseignement du clergé. En un mot, je veux, je le répète, ce que voulaient nos pères, l'Église chez elle et l'État chez lui [...] »

Cette phrase qui évoque la séparation de l'église et de l'État sera souvent reprise pour exprimer l'application de la laïcité, notamment en 1905, lors de l'application de la Loi de séparation des Églises et de l'État (*adoptée le 9 décembre 1905*).

Source : France Inter, [Podcast "Un Été avec Victor Hugo"](#), été 2015

“ Un jour viendra où la guerre paraîtra aussi absurde et sera aussi impossible entre Paris et Londres, entre Petersburg et Berlin, entre Vienne et Turin, qu'elle serait impossible et qu'elle paraîtrait absurde aujourd'hui entre Rouen et Amiens, entre Boston et Philadelphie. Un jour viendra où la France, vous Russie, vous Italie, vous Angleterre, vous Allemagne, vous toutes, nations du continent, sans perdre vos qualités distinctes et votre glorieuse individualité, vous vous fondrez étroitement dans une unité supérieure, et vous constituerez la fraternité européenne (...).

Un jour viendra où il n'y aura plus d'autres champs de bataille que les marchés s'ouvrant au commerce et les esprits s'ouvrant aux idées. Un jour viendra où les boulets et les bombes seront remplacés par les votes, par le suffrage universel des peuples, par le vénérable arbitrage d'un grand Sénat souverain qui sera à l'Europe ce que le Parlement est à l'Angleterre, ce que la Diète est à l'Allemagne, ce que l'Assemblée législative est à la France.

Source : Victor Hugo, discours au Congrès de la Paix, 21 août 1849

Source : Article Wikipédia, ["L'Eglise chez elle et l'Etat chez lui"](#).

Contre la peine de mort.

Dans *Le Dernier Jour d'un condamné* (1829), Victor Hugo fait le récit – à la première personne - d'un homme qui livre ses dernières pensées avant de mourir. Dans cette préface, Victor Hugo explique sa démarche : « Le Dernier Jour d'un condamné n'est autre chose qu'un plaidoyer, direct ou indirect, comme on voudra, pour l'abolition de la peine de mort ». Pour Hugo, la peine de mort est une « barbarie inhumaine », équivalant à un meurtre. Cette thèse que défend l'ouvrage allait à l'encontre des idées de son époque. L'abolition de la peine de mort ne sera appliquée en France qu'en 1981, soit près de cent cinquante ans plus tard.

« De deux choses l'une :

Ou l'homme que vous frappez est sans famille, sans parents, sans adhérents dans ce monde. Et dans ce cas, il n'a reçu ni éducation, ni instruction, ni soins pour son esprit, ni soins pour son cœur ; et alors de quel droit tuez-vous ce misérable orphelin ? Vous le punissez de ce que son enfance a rampé sur le sol sans tige et sans tuteur ! Vous lui imputez à forfait l'isolement où vous l'avez laissé !

De son malheur vous faites son crime ! Personne ne lui a appris à savoir ce qu'il faisait. Cet homme ignore. Sa faute est à sa destinée, non à lui. Vous frappez un innocent.

Ou cet homme a une famille ; et alors croyez-vous que le coup dont vous l'égorgez ne blesse que lui seul ? que son père, que sa mère, que ses enfants, n'en saigneront pas ? Non. En le tuant, vous décapitez toute sa famille. Et ici encore vous frappez des innocents.

Gauche et aveugle pénalité, qui, de quelque côté qu'elle se tourne, frappe l'innocent !

Cet homme, ce coupable qui a une famille, séquestrez-le. Dans sa prison, il pourra travailler encore pour les siens. Mais comment les fera-t-il vivre du fond de son tombeau ?

»

Source : Préface *Du Dernier jour d'un condamné*, Victor Hugo, 1869